

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	26 (1881)
Heft:	(15): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse
Rubrik:	Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le général Uchatius s'était acquis une réputation européenne. L'élan qu'il avait imprimé aux études sur la fabrication des bouches à feu en bronze et sur les obus à fragmentation systématique a été suivi par toutes les autres artilleries ; on peut donc dire que la perte de cette grande personnalité sera vivement ressentie.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CONFÉDÉRATION SUISSE

Cours de tir pour officiers d'artillerie. — Pour la première fois depuis la mise en vigueur de notre nouvelle organisation militaire, il a pu être institué cette année un cours de tir pour officiers d'artillerie. Ce cours a eu lieu à Thoune, du 27 mars au 9 avril, sous le commandement de M. le colonel Bleuler, instructeur en chef de l'arme. Il comptait 1 lieut.-colonel, 3 majors et 27 capitaines commandants de batteries de campagne, plus 3 officiers de l'artillerie de position.

Le cours de tir avait spécialement pour but d'apprendre aux capitaines de l'artillerie de campagne, mieux qu'on ne peut le faire dans les écoles de recrues, à diriger le feu d'une batterie d'une façon méthodique, rationnelle et surtout uniforme. Il devait de plus fournir aux commandants de régiments l'occasion de se familiariser avec ce développement de leurs capitaines, tout en raffermissant leurs connaissances dans les questions de tir.

Après quelques répétitions préalables sur la connaissance du matériel et de la munition, sur le service de la pièce et sur la théorie du tir, l'instruction s'est presque exclusivement concentrée sur la pratique du tir de campagne, en ayant particulièrement en vue la direction du feu d'une batterie ou d'un régiment. Dans un grand nombre d'exercices, on a cherché, en commençant par les plus simples, à résoudre les problèmes de tir les plus divers, en se rapprochant chaque fois autant que possible des conditions mêmes qui se présenteraient sur le terrain.

Le personnel pour le service des pièces était fourni par les appointés de l'école de cadres. Le matériel se composait exclusivement de canons de 8 cm., dont une batterie de 4 pièces en acier, nouveau modèle.

Ce premier cours de tir a donné d'excellents résultats malgré sa courte durée et le nombre un peu trop considérable d'officiers qui y ont pris part. Il est à souhaiter que l'état de nos finances permette de le répéter le plus souvent possible.

Le Conseil fédéral a désigné pour assister aux grandes manœuvres qui doivent avoir lieu, en septembre, en France et en Italie, les officiers supérieurs suivants :

Pour la France, MM. Lecomte, colonel-divisionnaire; de Crousaz, lieut.-colonel à l'état-major, chef d'état-major, et de Meuron, lieut.-colonel d'artillerie, commandant de régiment.

Pour l'Italie, MM. Mola, colonel-brigadier d'infanterie; Colombi, lieutenant-colonel de l'état-major fédéral; Rieter, major de l'état-major général.

ÉTRANGER

Angleterre. — *Un nouveau canon Palliser.* Sir W. Palliser a essayé, en décembre 1880, un nouveau canon de 64 livres se chargeant par la culasse. La fermeture est très solide et très simple. L'obturateur est mis à l'abri de

tout accident par un anneau ou « protecteur » très fort, à l'intérieur duquel il se loge quand on ouvre la culasse, et dont il ne peut sortir avant qu'elle ne soit complètement fermée. On met le feu à l'aide d'un chien muni du cran de sûreté et du cran de l'armé. On ne peut l'armer complètement, et par conséquent mettre le feu, tant que la culasse n'est pas vissée à fond. Pour faire partir le coup, on arme le chien et on agit sur la détente à l'aide d'un triefeu. L'inflammation de la charge se fait à peu près comme dans un fusil de chasse se chargeant par la culasse et à percussion centrale. Il n'y a aucune perte de gaz¹. Après chaque coup, on retire le chien et on lance pendant cinq secondes environ, à l'aide d'un tuyau, un jet de vapeur qui chasse la fumée et nettoie parfaitement l'âme. La vapeur condensée à l'intérieur de l'âme et les dépôts de la poudre sortent ensemble par la bouche de la pièce sous la forme d'un courant d'eau noire. Il n'est pas nécessaire d'essuyer l'âme. Cette invention est surtout utile pour les canons se chargeant par la culasse, à cause de la grande quantité de gaz suffoquants qui s'échappent d'un canon de gros calibre quand on en ouvre la culasse après avoir tiré.

(*Army and Navy Journal.*)

Suède et Norvège. — *Artillerie de campagne.* Depuis plusieurs années des expériences étaient en cours d'exécution pour doter l'artillerie de campagne des royaumes-unis d'un nouveau matériel. On avait fait des essais comparatifs avec des bouches à feu en fonte, à chargement par la bouche, construites dans le pays, et des canons Krupp en acier. Ces derniers paraissent avoir eu le dessus, car, en 1879 déjà, 6 pièces de 8,4 cm. avaient été commandées à Essen pour servir à des expériences sur une plus grande échelle. Ensuite des résultats obtenus, 250,000 couronnes ont été prévues au budget de 1881 pour l'acquisition de 30 pièces de ce calibre avec affûts et avant-trains. Le journal suédois *Artillerie-Tidskrift* nous apprend que ce matériel a déjà été livré le 6 novembre 1880.

Il ne nous a pas été possible de recueillir des renseignements précis sur la nouvelle bouche à feu. On peut supposer cependant que, sortant de la même fabrique, elle ne diffère pas d'une manière sensible de celle que l'artillerie suisse vient d'adopter pour remplacer ses pièces de 8,4 cm. en bronze. Peut-être même est-elle exactement semblable. Elle tire avec une charge de 1555 gr. de poudre à grains assez fins (5 mm.) des obus à anneaux, des shrapnels et des boîtes à mitraille pesant 6,7 kil.

Canon italien de 9 cm. en bronze comprimé. — Ensuite des résultats favorables qu'ont donné les expériences entreprises à ce sujet, le ministère de la guerre a, sur la proposition du comité de l'artillerie et du génie, déclaré d'ordonnancé une nouvelle bouche à feu de campagne de 9 cm. en bronze comprimé. Ce canon emploiera les mêmes projectiles et les mêmes tables de tir que le canon d'acier Krupp précédemment adopté². La charge est de 1,45 kil. de poudre à gros grains (7-11 mm.) L'affût peut servir indistinctement pour les deux matériels qui pourront par conséquent être employés ensemble. — Il a été décidé toutefois que toutes les pièces d'une batterie devraient être du même métal.

(*Mitth. über Gegenst. des Art. und Genie Wesens.*)

¹ Un système analogue, proposé par M. le lieutenant colonel Gressly, a été expérimenté à Thoune, en avril dernier, pendant l'école de tir des capitaines d'artillerie. Nous espérons être prochainement à même de donner à ce sujet des renseignements détaillés. Réd.

² On sait que jusqu'à ce jour l'artillerie de campagne italienne possédait deux bouches à feu : Un 7 cm. (75 mm.) en bronze et un 9 cm. (87 mm.) en acier, fretté, de construction Krupp.

Le canon Krupp de 40 cm. va être utilisé en Allemagne pour la défense des côtes. La marine allemande adopte ainsi un calibre auquel les plus formidables vaisseaux de guerre construits jusqu'à ce jour ne pourront résister. En effet son projectile de $15 \frac{1}{2}$ quint. peut percer de part en part les cuirasses italiennes et anglaises les plus puissantes.

L'artillerie au Japon. — Un général américain revenant d'une mission en Asie donne les renseignements suivants sur l'artillerie au Japon.

L'artillerie japonaise est entièrement organisée sur le modèle de la France. Ce sont des officiers français qui en ont été les premiers instructeurs et chaque année un certain nombre de jeunes Japonais sont envoyés à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Fontainebleau. L'effectif comprend pour l'artillerie de campagne un bataillon de la garde et 9 bataillons de ligne (à 2 batteries) et pour l'artillerie de forteresse 9 compagnies. Il y a en outre un institut technique, une académie militaire pour l'artillerie et le génie et un *polygone* ou école pratique. L'effectif total de l'artillerie de campagne en temps de paix est de 150 officiers, 2930 hommes, 252 chevaux et 120 bouches à feu. Chaque batterie compte 156 hommes sur lesquels 120 seulement sont présents sous les armes à l'ordinaire. Le matériel est composé de pièces françaises de 4 livres, en bronze, se chargeant par la bouche et pesant 330 kil. Pour la guerre dans les montagnes, on emploie des obusiers pesant 401 kil. et l'on donne à chaque batterie 28 chevaux en plus. L'institut technique, fondé en 1872 par des officiers français, comprend les arsenaux de Tokio et d'Osaka et la fonderie de canons d'Oji. Jusqu'en 1875, 600 ouvriers japonnais avaient été formés dans ces établissements, qui fournissent des armes à feu portatives, des pièces et de la munition. Une poudrière a été installée à Mito. — Au dire du général américain, l'instruction militaire de la troupe est excellente. L'uniforme se compose en été d'un vêtement de coton et en hiver d'un habit de drap bleu à la française. Le poisson et le riz forment la base de la nourriture.

(*Journal of the military service institution of the U. S.*)

Emploi du bronze phosphoreux. — De nombreuses expériences ont prouvé l'avantage qu'on peut retirer de l'emploi du bronze phosphoreux pour la fabrication des douilles de cartouches. Déjà en 1871, ce métal a été employé dans le laboratoire d'essais de Luttich et on a pu se convaincre que les douilles ainsi fabriquées présentent une grande résistance; elles ont pu supporter de 40 à 50 coups sans se détériorer d'une façon sensible. — D'autres motifs militent encore en faveur du bronze phosphoreux. Dans les douilles de cuivre, le fulminate et la poudre se détériorent au bout d'un certain nombre d'années par suite de l'action galvanique qui résulte du contact du charbon de la poudre avec le métal de l'enveloppe. Cette action, jointe à la présence de l'humidité, favorise la formation d'acide azotique qui attaque rapidement la cartouche. Dans le bronze phosphoreux les deux métaux qui composent l'alliage sont, il est vrai, également attaqués, mais l'oxyde d'étain qui se produit n'étant pas soluble dans l'acide azotique, il forme à l'intérieur de la douille une sorte d'enduit protecteur.

Le bronze phosphoreux est aussi employé dans la fabrication des armes à feu portatives, par exemple en Belgique pour la carabine Comblain. Sous ce rapport il pourrait rendre de grands services dans les pays tropicaux où l'oxydation du fer est très rapide.

(*Neue milit. Blätter.*)

Allemagne : L'accident de Graudenz. — Les expériences d'artillerie exécutées à Gaudenz viennent de se terminer par un terrible accident. Ces ex-

périences avaient pour but de déterminer l'effet produit sur des maçonneries dures par de nouveaux obus fabriqués par l'usine Gruson, de Buckau. On se servait pour cela d'une pièce de 15 cm., placée derrière un épaulement, et l'on tirait contre la contre-escarpe par-dessus le fossé de la place. Comme de la pièce il était impossible de voir le but, on avait établi une communication téléphonique entre la batterie et l'abri où les membres de la commission devaient se retirer après avoir observé les effets de chaque coup. On avait déjà tiré 10 projectiles; tout le monde était satisfait des résultats obtenus et les officiers restaient dans le fossé pour mesurer avec plus de soin les dimensions de la brèche. Le major qui commandait la pièce, croyant avoir attendu assez longtemps, fit prévenir par le téléphone les membres de la commission de se retirer dans l'abri; il répéta trois fois cet avertissement et commanda le feu. Malheureusement, les observateurs, soit qu'ils n'eussent pas entendu, soit qu'ils eussent mal compris le signal envoyé par le téléphone, n'avaient pas encore quitté le fossé et continuaient à relever les résultats du dernier coup. Le projectile, du poids de 2 quintaux (100 kg.), frappa le mur, et ses éclats volèrent de toutes parts; toutes les personnes qui se trouvaient dans le fossé furent tuées ou blessées.

Les morts sont : le capitaine von Bröcker du régiment n° 18 de l'artillerie de campagne brandebourgeoise, le capitaine Schmid du régiment n° 7 de l'artillerie à pied westphalienne, le capitaine Engel du régiment n° 1 de l'artillerie à pied bavaroise, un chef d'artillerie et un canonnier. Le colonel Sallbach-Berlin et le représentant de la maison Gruson étaient légèrement blessés; deux canonniers étaient blessés grièvement. Aussitôt après ce douloureux événement, des télégrammes furent envoyés à l'empereur et au ministre de la guerre. L'empereur ordonna de suspendre les expériences.

(*Revue d'artillerie.*)

France. *Envoi d'artillerie en Afrique.* — Le *Phare de la Loire* annonce le départ de Vannes, pour la Tunisie, des 9^e et 10^e batteries du 35^e d'artillerie.

La 3^e direction n'avait jusqu'ici fait appel au concours que des 2^e et 3^e corps et au gouvernement de Paris pour la constitution des troupes d'artillerie du 1^{er} corps expéditionnaire. Cette fois, elle prend des batteries à l'extrême de la Bretagne et elle ne craint pas de leur faire traverser la France entière pour aller s'embarquer à Toulon, et chose curieuse, au moment même où la marine expédiait deux bâtiments de Lorient à Sfax.

Ce n'est pas sans inquiétude pour l'avenir que les officiers voient ainsi l'administration de la guerre emprunter à droite et à gauche, sans souci des règles de la mobilisation et de l'organisation des corps d'armée, les éléments nécessaires à la formation du second corps expéditionnaire de Tunisie. L'expérience du premier n'a, paraît-il, servi à rien. Nous avions demandé à ce moment le groupement des batteries à pied dans les cinq brigades des corps d'armée du Midi. Le projet si rationnel sur la constitution des brigades propres au service d'outre-mer n'a pas été appliqué; ce qui se passe pour l'artillerie, aussi bien que pour l'infanterie, témoigne de la justesse de nos prévisions. Avec des brigades organisées à l'avance, Sfax eût été pris dix jours plus tôt, et nous n'aurions pas donné à l'Europe militaire le spectacle d'une grande armée prise au dépourvu et obligée de faire flèche de tout bois pour envoyer quatre mille hommes en Tunisie et autant dans la province d'Oran.

(*Progrès militaire.*)